Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 056-200096469-20260413-20261304_03-DE

Saint-Gérand ~Croixanvec

COMMUNE DE SAINT-GERAND-CROIXANVEC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le treize avril, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GERAND-CROIXANVEC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Saint-Gérand, sous la présidence de Monsieur Claude Albert LEBRIS, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 03/04/2026
Présents : Claude Albert LEBRIS, Hervé LE TEXIER, Valérie BERA, Magalie GAUTIER, Stéphane LE FUR, Catherine LE SOURNE, Pascal CADIO, Julie DARSEL, Véronique DUSSEUX, Viviane FADEL, Sophie GAUTIER, Yoann JEZO, Stéphane JOUANNO, Marina KOPILOVA, Vincent LANDAY, , Jean-Pierre MAHÉO et Valérie SABLÉ
Absents excusés : Yannick GUILLAUME, Antoine LE QUÉRÉ

A été élu secrétaire : CADIO Pascal

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'en application du Code des marchés publics, la commission d'appel d'offres, lorsqu'il s'agit d'une commune de moins de 3500 habitants, est constituée par :

- le Maire ou son représentant
- 3 membres du Conseil Municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste (membre titulaire)
- 3 membres suppléants élus selon les mêmes modalités

La commission d'appel d'offres se trouve composée de :

- **Monsieur Claude Albert LEBRIS, Maire ou son représentant,**
- **3 membres titulaires** :
  - **Hervé LE TEXIER**
  - **Stéphane LE FUR**
  - **Jean-Pierre MAHÉO**
- **3 membres suppléants** :
  - **Viviane FADEL**
  - **Magalie GAUTIER**
  - **Valérie BÉRA**

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 17
Nombre de suffrages exprimés : 17
Votes : pour : 17
Contre : 0
Abstentions : 0

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
C A LEBRIS

MAIRIE DE ST-GÉRAND-CROIXANVEC (MORBIHAN)